

Document généré le mercredi 16 novembre 2022 à 08:51

| Diffusion Internet | Version | Transmis | Publication | Alertes | Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|-----------|----------|-------------|---------|---------|----------|--------|
| web + alerte | Intégrale | 15/11/22 | 22/11/15 | 10582 | 7 | 7 / 7 | 0 / 0 |

| Diffusion Presse | Version | Transmis | Publication | Etat | Identifiant | N° Annonce |
|------------------|-----------|---------------------|-------------|------|-------------|-----------------|
| BOAMP | Intégrale | 15/11/22 à 18h10 | 16/11/22 | 3/3 | 22-152219 | <u>2022_320</u> |

Service : CPJ

Classification CPV :

Principale : **45454000** - Travaux de restructuration

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Groupement de commandes : Non

Objet Travaux de restauration du Clos et du Couvert - Hôtel de Brancas - L'Isle sur la Sorgue - 5 LOTS

Référence MP22-24

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution principal 3 rue de la République
84800 Isle sur la Sorgue

Durée 12 mois

Description Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du CCP
Ce contrat prend la forme d'un marché ordinaire.
L'opération dans sa globalité est composée de 7 lots mais la présente consultation ne porte que sur 5 lots
Les variantes à l'initiative du titulaire ne sont pas autorisées.
Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base).
L'acheteur exige le chiffrage d'une variante conformément aux articles R. 2151-9 à R. 2151-10 du CCP, sous la forme d'une prestation alternative (VA1) pour le lot 6 plomberie uniquement
Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 12 mois y compris la période de préparation. La fin des travaux est prévue pour le 15 décembre 2023.

Code CPV principal 45454000 - Travaux de restructuration

Forme Prestation divisée en lots : Oui
Les variantes sont exigées : Oui

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 480 678,00 €

| Lots | Libellé | Estimé € HT | CPV |
|-------------|---|--------------------|-----------------|
| N° 2 | Charpente - Couverture Lieu d'exécution : 3 Rue de la République 84800 L'Isle sur la Sorgue | 318 830 | 45260000 |
| N° 3 | Menuiserie bois - Peinture Lieu d'exécution : 3 Rue de la République 84800 L'Isle sur la Sorgue | 82 132 | 45421000 |
| N° 4 | Ferronnerie - Peinture Lieu d'exécution : 3 Rue de la République 84800 L'Isle sur la Sorgue | 40 216 | 44316510 |
| N° 5 | Électricité Lieu d'exécution : 3 Rue de la République 84800 L'Isle sur la Sorgue | 7 500 | 45311000 |
| N° 6 | Plomberie - Rafrachissement Lieu d'exécution : 3 Rue de la République 84800 L'Isle sur la Sorgue | 32 000 | 45330000 |

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 4.1 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 4.1 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 4.1 du RC

Les certificats de qualifications professionnelles attendues sont les suivantes :

Lot 2 Charpente couverture : Qualibat 2314/2391/2392/3113/3193 et/ou références équivalentes

Lot 3 Menuiseries bois : Qualibat 3552 et/ou références équivalentes

Lot 4 Ferronnerie : Qualibat 4413/4492/4493 et/ou références équivalentes

Lot 5 Electricité : Certifications E2-C2 et/ou références équivalentes

Lot 6 Plomberie rafraîchissement : Qualibat 5112/5312/5412 et/ou références équivalentes

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence.

A défaut de pouvoir produire ces certificats, charge à l'opérateur économique de prouver ses compétences dans le domaine avec des expériences/références sur des opérations similaires et de même envergure.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les modalités de la visite obligatoire sont détaillées à l'article 8.2 du règlement de la consultation

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Sandrine GALLET

Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **15/12/22 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance.

La mission sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Les dispositions relatives à l'avance sont détaillées à l'article 17 du CCAP.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur.

Après examen des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation.

Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 5 du RC

Envoi le 15/11/22 à la publication

Marches-Publics.info V9.7